

## **SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES**

Le Sous-secrétariat aux questions politiques a été créé par l’Instruction 05-13 Rev.

1. Il est composé du Département de la prévention des crises et des missions spéciales, du Département de la promotion de la gouvernance, et du Département de la promotion de la démocratie.

### **Département de la prévention des crises et des missions spéciales**

Le Département de la prévention des crises et des missions spéciales (DPCME) a pour attribution principale d’appuyer le Secrétaire général dans la prévention et le traitement des crises politiques et institutionnelles qui se produisent ou pourraient se produire dans la région. À cette fin, il s’efforce de se doter de la capacité institutionnelle d’analyse politique et de prévention, de gestion et de règlement des crises et des différends. Dans cette perspective, il met au point une méthode d’analyse de scénarios multiples qui lui permette d’analyser différentes situations sur le plan politique à partir d’indicateurs qualitatifs et quantitatifs, en ayant pour objectif final de recommander des lignes d’action au Secrétaire général.

Dans le domaine du renforcement de la capacité institutionnelle, le DPCME a organisé deux séminaires, le premier en République dominicaine, et le second à Santiago du Chili. Ces activités avaient pour objectif de présenter et d’analyser les leçons tirées de l’expérience acquise par l’OEA et ses États membres dans les domaines de la préservation et du renforcement des institutions démocratiques, ainsi que de la promotion du dialogue sur les possibilités, enjeux et perspectives à venir de l’Organisation dans la prévention, la gestion et le règlement des crises.

En 2006, sur la demande des autorités nicaraguayennes, et conformément aux dispositions de la Charte démocratique interaméricaine et de la Charte de l’OEA, le Secrétaire général de l’OEA, a déployé une Mission à long terme pour accompagner intégralement le déroulement du processus électoral dans ce pays. M. Gustavo Fernández, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de Mission, a dirigé la Mission qui était composée d’une équipe politique et technique de haut niveau, ainsi que de cent quatre-vingt-cinq observateurs internationaux originaires de plus de vingt États membres. Il convient de mentionner que cet accompagnement intégral a eu lieu un an après le règlement de la crise politique et institutionnelle que le pays a traversée. Pendant dix mois, l’OEA a assuré le suivi *in situ* des aspects politiques, juridiques et techniques du processus des élections régionales, législatives et présidentielles. Par ailleurs, elle a facilité le dialogue entre un large éventail d’acteurs, en accompagnant les autorités nationales et le peuple nicaraguayen dans la recherche de terrains d’entente face aux défis politiques et techniques inhérents au processus.

Le Secrétaire général de l’OEA a également continué d’apporter son aide aux efforts déployés par le Gouvernement équatorien pour assurer la stabilité du système démocratique et le déroulement du processus électoral. Le Secrétaire général a répondu à l’invitation des autorités de la Cour suprême de justice à commémorer le premier anniversaire de la fondation de cette institution en 2005, après la crise politique et institutionnelle qui a touché le pays. Mme Sonia Picado, Représentante spéciale du Secrétaire général de l’OEA, a participé aux activités au cours desquelles ont été analysés les progrès et les enjeux du renforcement de la fonction judiciaire en

tant qu'un des piliers du système démocratique. De même, l'accompagnement du processus électoral par l'OEA s'est intensifié avec la nomination de M. José Antonio Viera-Gallo en qualité d'invité spécial du Secrétaire général de l'OEA chargé de participer à l'observation des élections, ainsi que d'appuyer les acteurs pertinents dans la recherche de points d'entente face aux enjeux politiques et techniques que comporte le processus. L'accompagnement par l'OEA des autorités du nouveau Gouvernement élu a pris de l'ampleur, déjà dans la période qui a précédé son entrée en fonction, au moyen de missions post-électorales (ou exploratoires) qui ont mis à sa disposition l'éventuel appui du Secrétariat général de l'OEA en matière politique.

Pendant cette période, le Département a assuré le suivi du processus de l'Assemblée constituante de Bolivie auquel a abouti l'accord signé le 20 avril 2006 par le Secrétaire général de l'OEA et le Ministre des affaires étrangères de la Bolivie. Cet accord a porté création de la Mission spéciale d'appui au processus de l'Assemblée constituante et des autonomies dans le but de fournir une assistance technique et politique au Gouvernement de ce pays. L'OEA a apporté une aide en matière de technique législative et de techniques du dialogue parlementaire et de négociation à l'intention des membres de cette Assemblée.

En 2006, la Mission de l'OEA d'appui au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA) a participé à 14 démobilisations des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC) (Milices unies d'autodéfense de Colombie). Pendant cette période, la MAPP/OEA a: (i) vérifié le démantèlement concret de la structure militaire des AUC; (ii) assuré le suivi de la situation concernant l'ordre public dans différentes régions du pays dans lesquelles les AUC étaient présentes avant leur démobilisation; (iii) vérifié le processus de réinsertion de plus de 30.000 anciens combattants des AUC. Dans le même ordre d'idée, la Mission a commencé à suivre la mise en œuvre de la Loi 975 (Justice et paix), qui règlemente la démobilisation des AUC dans le cadre du Processus de paix avec ce groupe armé irrégulier, sous l'égide du Gouvernement colombien. Enfin, en 2006 la MAPP/OEA a terminé l'exécution de son projet-pilote dans la municipalité de Tierralta (département de Cordoba), projet grâce auquel plus de 50 dirigeants communautaires ont reçu une formation de "arbitres en équité", afin de contribuer au règlement pacifique des différends dans leurs communautés.

Le Département de la prévention des crises et des missions spéciales a poursuivi ses activités de facilitation politique internationale par l'intermédiaire du Fonds pour la paix, en particulier en ce qui concerne le différend entre le Belize et le Guatemala. À ce sujet, le SG/OEA, par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Belize et le Guatemala, facilite les négociations qui se déroulent dans le cadre de l'"Accord sur le cadre de négociation et les mesures d'encouragement de la confiance" qui a été signé entre les Gouvernements du Belize et du Guatemala le 7 septembre 2005.

Par ailleurs, le Bureau hors siège de l'OEA dans la Zone frontalière effectue une série de vérifications et d'activités d'appui à plusieurs institutions du Belize et du Guatemala, notamment aux forces armées. Des projets sont aussi en cours d'exécution, qui encouragent l'intégration des communautés dans la Zone d'adjacence, ainsi que des projets d'établissement des communautés.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Département a poursuivi la mise en œuvre du Programme centraméricain de renforcement du dialogue démocratique (PCA) dont

l'objectif principal est de créer des capacités institutionnelles et de renforcer les stratégies locales, nationales et sous-régionales afin de favoriser les processus de dialogue politique et d'établir des mécanismes de gestion des conflits dans les pays d'Amérique centrale. Le PCA s'est employé principalement à promouvoir la création d'espaces institutionnels dans lesquels seront traitées les menaces à la gouvernance liées à la sécurité, en favorisant des espaces nationaux et régionaux de coopération entre les autorités et les citoyens organisés. Dans ce contexte, le forum "Gouvernance démocratique, sécurité du citoyen et collaboration État-société civile" a eu lieu du 19 au 21 avril 2006 au Panama. Ce forum a réuni des ministres responsables de la sécurité publique, des législateurs de la région chargés du dossier de la sécurité, le PARLACEN et le comité consultatif du SICA, ainsi que des experts reconnus provenant d'organisations civiles prestigieuses.

Le programme de Facilitateurs judiciaires ruraux au Nicaragua, dont la première étape a été terminée en 2006, s'étend actuellement à d'autres pays centraméricains. Il a pour objectif de renforcer l'accès à la justice du citoyen qui habite dans les zones rurales les plus éloignées du Nicaragua. Il a couvert 68 municipalités des régions centrale et atlantique du pays comptant plus de 345 mille habitants. Le programme de Facilitateurs judiciaires ruraux, en coopération avec la Cour suprême de justice, est parvenu à créer une structure composée d'une cinquantaine de facilitateurs judiciaires dûment formés.

### **Département de la promotion de la gouvernance**

Le Département pour la promotion de la gouvernance a été créé par le Secrétaire général en 2006. Il a pour mission de renforcer la gouvernance au moyen de l'édification d'une participation citoyenne démocratique. Sur la base de cette vision, il a approuvé un plan de travail et un éventail de produits qui se matérialiseront dans le cadre de quatre projets généraux. Un résumé des progrès accomplis dans l'exécution de ces projets en 2006, ainsi que d'autres activités réalisées par ce Département figurent ci-dessous.

- Droit à l'identité et construction de la participation citoyenne

L'un des buts retenus par ce Département a été "d'entamer la discussion continentale entre experts et décideurs politiques pour promouvoir le droit à l'identité en tant que fondement de l'exercice des autres droits, et d'inscrire cette question au programme politique des pays membres". Dans ce cadre, le Département de la promotion de la gouvernance a élaboré un programme de droit à l'identité en Amérique latine; il a établi une relation de travail avec le Conseil latino-américain du registre d'état civil, de l'identité et des statistiques démographiques (CLARCIEV); il a effectué des missions de travail en Bolivie, en Colombie, au Brésil et au Pérou; il a tenu des réunions avec des représentants permanents de treize États membres, et il a commencé à préparer des projets et activités sur les thèmes de l'identité et de la participation citoyenne.

En 2006, le résultat le plus important obtenu dans ce domaine a été la signature d'un Mémorandum d'accord intervenu entre l'OEA, la Banque interaméricaine de développement (BID), et l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour l'enregistrement

universel des citoyens, lequel établit les bases de la coopération entre ces trois entités et de la réalisation d'activités conjointes.

Dans les pays des Caraïbes anglophones, le Département pour la promotion de la gouvernance a poursuivi le renforcement des capacités institutionnelles des registres d'état civil, notamment en inaugurant un système de registre d'état civil informatisé à Saint-Vincent-et-Grenadines en mars. Des progrès importants ont aussi été réalisés dans le processus de numérisation du registre d'état civil à la Dominique et deux accords de coopération ont été signés avec Antigua-et-Barbuda. De plus, une étude comparative des registres d'état civil de la région a été achevée. En juin, des fonctionnaires de ce Département se sont rendus en Haïti pour s'enquérir directement de la situation du registre d'état civil dans ce pays, afin de commencer un projet de modernisation y afférent.

- Participation citoyenne et transparence: Accès aux informations publiques

Le Département pour la promotion de la gouvernance a encouragé l'analyse de l'accès à l'information en tant que clé de la gouvernance démocratique, ainsi que mécanisme de participation citoyenne. Pendant toute l'année, il a tenu des réunions avec des experts et des organisations qui travaillent sur cette question et il a participé à la réunion spéciale du Conseil permanent sur l'accès aux informations publiques, au cours de laquelle un exposé a eu lieu sur l'importance de l'accès aux informations publiques pour la gouvernance démocratique. Enfin, en novembre, ce Département a eu l'occasion de coparrainer deux activités liées à ce thème au Chili et à la Dominique et d'y faire des exposés sur ses travaux.

- Les défis qui se posent pour la gouvernance démocratique dans les processus de décentralisation: Bilan et perspectives

Le Département fait office de secrétariat technique du Réseau interaméricain de haut niveau sur la décentralisation, l'administration locale et la participation citoyenne (RIAD), qui a été créé en vue de contribuer à la mise en œuvre des engagements contractés dans le cadre des Sommets. En cette qualité, il a collaboré avec la présidence du Réseau exercée par le Brésil et avec les vice-présidences exercées par le Chili, le Costa Rica, la Jamaïque et le Mexique. Il a mis particulièrement l'accent sur l'échange d'informations et la coordination avec d'autres services du Secrétariat général qui mettent en œuvre des programmes de gouvernance locale, tels que le Secrétariat exécutif au développement intégré, et il poursuit la coordination interne pour intégrer cette question à d'autres thèmes traités par le Département.

De plus, le Programme de décentralisation s'est employé à analyser la relation entre décentralisation et gouvernance, et a privilégié le resserrement des relations avec les acteurs de la décentralisation, en participant à des activités clés sur ce thème et en diffusant les informations sur le rôle rempli par l'OEA dans ce domaine. Il a également apporté son appui à la signature, en juin 2006, d'un accord-cadre de coopération entre le Secrétariat général et la Fédération latino-américaine des villes, des municipalités et des associations (FLACMA).

- Accès à la justice et Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques

Pendant la période considérée, le Département a mené à bien les activités préparatoires à l'élaboration d'un document sur la situation en matière d'accès à la justice dans les pays de la région et, avec le Département de l'éducation et de la culture, il a appuyé la mise en œuvre du Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques. Il a également constitué un groupe de coordination des représentants ministériels; a tenu la première réunion du Groupe consultatif du Programme interaméricain tenue du 17 au 19 avril 2006 à Bogota; a créé un site Web pour ce Programme qui a débuté en juin 2006; a organisé un Séminaire international sur les pratiques optimales d'éducation pour les citoyens, qui a eu lieu en juillet 2006 à Mexico et a publié deux éditions du bulletin électronique sur le Programme.

### **Département de la promotion de la démocratie**

Les activités que mène le Département de la promotion de la démocratie (DPD) en matière électorale répondent à divers mandats intégrés visant à assurer la tenue d'élections plus transparentes, efficaces et efficaces dans tout le Continent américain, qui garantissent le respect des droits politiques de tous les citoyens. À cette fin, le Département s'est spécialisé dans la promotion et le soutien du renforcement des institutions et systèmes électoraux, et contribue au déroulement d'élections transparentes et fiables au moyen de ses Missions d'observation des élections (MOE) dans les pays membres de l'Organisation.

L'année 2006 a été une période exceptionnelle dans le Continent américain en raison du nombre élevé des processus électoraux qui s'y sont déroulés. L'OEA a participé à bon nombre d'entre eux en qualité d'observateur et/ou de prestataire de services consultatifs et d'assistance technique. À cet effet, elle a détaché 13 Missions d'observation des élections dans 11 de ses États membres, missions auxquelles a participé une équipe formée de nombreux observateurs internationaux et de spécialistes en la matière. Les MOE effectuées entre mars et décembre 2006 sont les suivantes:

- Bolivie: élections des membres de l'Assemblée constituante (2 juillet 2006)
- Nicaragua: élections régionales des Côtes atlantiques nord et sud (5 mars 2006)
- Colombie: élections législatives (12 mars 2006) et élections présidentielles (28 mai 2006)
- El Salvador: élections municipales et des membres du Congrès (12 mars 2006)
- Pérou: élections présidentielles et législatives (9 avril 2006 et 4 juin 2006)
- République dominicaine: élections législatives et municipales (16 mai 2006)
- Guyana: élections présidentielles et législatives (28 août 2006)
- Équateur: élections présidentielles et législatives (15 octobre 2006 et 26 novembre 2006)
- Panama: Référendum sur l'expansion du Canal de Panama (22 octobre 2006)
- Pérou: élections régionales et municipales (19 novembre 2006)
- Venezuela: élections présidentielles (3 décembre 2006)
- Sainte-Lucie: élections générales (11 décembre 2006)

En matière d'assistance technique, le DPD a continué de mettre au point et d'appuyer des initiatives visant à accroître la transparence, l'efficacité et la crédibilité des processus électoraux. À cette fin, le secteur de l'OEA préposé aux élections a apporté son assistance aux autorités électorales de plusieurs pays membres dans les domaines suivants:

- Renforcement institutionnel
- Modernisation des systèmes électoraux
- Automatisation des processus électoraux
- Modernisation des registres d'état civil
- Éducation civique et promotion de la participation citoyenne
- Analyse et recherche
- Promotion de la coopération horizontale

- Colombie

En 2006, le programme d'assistance technique sur le registre national d'état civil de la Colombie, en coopération avec la Gestion de l'informatique, a assuré le suivi et le contrôle qui ont permis à cette entité de disposer d'un outil d'évaluation permanente des procédures, de l'infrastructure installée, et des autres processus intégraux qui ont été réalisés pendant les simulations et processus électoraux de 2006.

- Équateur

L'appui au Tribunal suprême électoral de l'Équateur (TSE), qui a commencé en 2006 et se poursuit en 2007, comprend des produits et services destinés à optimiser les processus internes du TSE, ainsi qu'à accroître l'efficacité et l'efficience des procédures électorales. À noter parmi eux l'élaboration d'un logiciel informatique pour la normalisation de la plate-forme informatique, l'appui à la mise en œuvre du programme de vote à l'étranger, l'application de programmes qui accélèrent la transmission des résultats et la formation du personnel informaticien du TSE.

- Guatemala

L'OEA et le Centre d'aide et de promotion électorale de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH/CAPEL) collaborent avec le TSE du Guatemala depuis 2005 dans les domaines de l'application des réformes électorales approuvées, du renforcement institutionnel du TSE et de la coordination avec la coopération internationale. Les activités menées en 2006 ont été axées sur le renforcement du TSE dans les domaines suivants: systèmes informatiques d'établissement et d'épuration des listes électorales, campagnes d'information, actualisation de la cartographie électorale, plan de contact et de sensibilisation aux réformes électorales "de la deuxième génération", plan de diffusion du processus électoral de 2007, plan de constitution des bureaux de vote et de formation des membres de ces bureaux, appui à la planification et à la logistique électorales, activités-conseils destinées au système de calcul des voix, transmission des résultats et appui aux activités postélectorales.

- Haïti

En 2006, le Programme d'assistance technique électorale de l'OEA en Haïti (PATEH) a continué de prêter son assistance technique aux autorités électorales pour les élections présidentielle, législatives, municipales et locales qui ont eu lieu dans le courant de l'année, principalement en apportant son appui aux activités informatiques du Conseil électoral provisoire (CEP) et au calcul, à la transmission et diffusion des résultats.

- Honduras

En 2006, le Programme d'appui au régime électoral de la République du Honduras a mené à bien notamment des ateliers d'étude, la révision et l'analyse de la Loi électorale et des organisations

politiques, dans le cadre des élections primaires et présidentielles de 2005. Il a également contribué à la restructuration administrative du TSE, qui a abouti à la création d'une nouvelle structure organisationnelle, à la reclassification et la réaffectation du personnel à de nouveaux postes, ainsi qu'à l'établissement d'une liste des besoins de formation.

- Paraguay

Par le biais du Programme de modernisation du registre d'état civil (MORECIV), l'OEA prête son assistance au Ministère de la justice et du travail du Paraguay pour la normalisation de la gestion du registre d'état civil, à l'aide d'un logiciel avancé de gestion des registres.

- Autres activités régionales

Parmi les activités qu'il a menées avec les autorités électorales du Continent américain, le DPD a tenu la IV<sup>e</sup> Réunion interaméricaine des autorités électorales dans la ville de San Salvador (El Salvador), les 12 et 13 septembre 2006. La réunion a porté sur les thèmes suivants: "Les enjeux et défis des initiatives d'observation des élections" et "La rapidité, qualité et fiabilité des systèmes de transmission des résultats". Cette réunion a été l'occasion de présenter la page Web réactivée du *Réseau interaméricain de processus électoraux (RIPE)* administré par l'OEA, qui comprend les informations pertinentes sur les processus et organes électoraux dans la région.

Dans le cadre du processus de consolidation de la théorie, méthodologie et pratique en matière d'observation des élections, l'année 2006 a été marquée par les progrès importants réalisés dans l'application de l'Initiative "Systématisation et normalisation d'une méthode d'observation des élections pour l'OEA". Ce faisant, le DPE vise à créer un cadre méthodologique rigoureux et objectif pour l'observation des élections, qui permettra à l'Organisation de perfectionner et de professionnaliser ses procédures et pratiques d'observation des processus électoraux dans le Continent américain, ainsi que de systématiser le suivi des recommandations que formule l'OEA lors de chaque Mission d'observation des élections.

Dans le cadre de son effort de consolidation et d'amélioration de la pratique de l'observation des élections, en 2006, le DPD a aussi collaboré et eu des interactions avec des organismes tels que l'ONU, l'Union européenne et le Centre Carter, en participant à des activités, notamment à la réunion sur les Principes de l'observation internationale des élections tenue sous l'égide du *Commonwealth Secretariat* en mai et à un atelier de travail organisé par le Centre Carter en novembre sur le thème de l'observation des processus électoraux et de la technologie électorale.